



Rapport général de synthèse de l'atelier de trois jours sur «minorités et media» au Sénégal

Hotel Lac Rose – Dakar, 19 au 21 juin 2023

Rapport élaboré par les facilitateurs

Aboubacar Diakité

(Psychologue à la Division santé Mentale du ministère de la Santé et de l'Action sociale)

Marième Diarra Traoré (juriste, Association des juristes sénégalaises)

Courani Diarra (journalistes, enseignant en journalisme)

Mise en forme par Mouhamadou Tidiane Kassé (président de Fahamu Africa)

JOUR 1

Le mardi 19 juin 2023 s'est ouvert, à l'Hôtel Arc en Ciel du Lac rose, une retraite de trois jours, en faveur des activistes, sur les minorités au Sénégal.

Cet atelier s'est ouvert avec un mot de bienvenue du président de Fahamu Africa, Mouhamadou Tidiane Kassé, qui a posé les enjeux liés à cette rencontre, qui doit permettre de poursuivre les activités menées par Fahamu, dans le cadre du projet «Engaging Media and Minorities to Act for Peace (EMMAP)», sur financement de l'Union européenne. Il s'agit d'une rencontre qui arrive à la suite des cours en ligne menés en direction des activistes et mais aussi d'autres activités menées au Ghana (retraite des activistes, «round trip» pour les journalistes) et en Sierra Leone (round trip), voire, au Sénégal, de cours correspondance en faveur de 40 journalistes et 20 activistes, comme en Sierra Leone et au Ghana

La présidence de l'atelier était assurée par Mamadou Danfakha, chargé du programme «Nous sommes la Solution» de Fahamu. En héritant de la parole, M. Mouhamadou Tidiane Kassé, président de Fahamu Africa, a rappelé l'histoire et les missions de Fahamu. Il rappellera que Fahamu est né en 2000 à partir du journal en ligne, «Pambazuka News», qui s'était engagée dans la promotion du panafricanisme et la défense des droits humains.

M. Kassé a rappelé aussi la naissance du mouvement «Nous sommes la solution» (NSS) qui est un des programmes de Fahamu/ Sénégal, lancé en 2011. Un mouvement présent dans 8 pays d'Afrique parmi lesquels nous pouvons citer la Gambie, le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, le Ghana, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Ce mouvement a accompagné la mise œuvre des activités de Fahamu, qui traversera une période de crise interne à partir de 2014. Cette crise entraînera la mise en veilleuse de Pambazuka, dont la reprise se dessine pour autant. NSS, en attendant poursuit son œuvre comme association de femmes rurales qui promeut l'agroécologie.

A la suite de M. Kassé, Mme Zoubida Berrada, coordinateur du projet EMMAP au Sénégal, en Sierra Leone et au Ghana a fait un survol du projet entamé en mars 2022 et qui est appelé à se terminer en mars 2024, Elle a mis l'accent sur les activités déjà menées, avec des cours en distance pour sensibiliser une quarantaine de journalistes sénégalais et améliorer leur compréhension du vécu des minorités afin de prévenir les conflits communautaires ; ceci en plus des cours à distance en faveur des activistes du Sénégal, du Ghana et de Sierra Leone. Quelques activités sont en reste, qu'EMMAP se charge de finaliser d'ici 2024.

Mamadou Danfakha, reprenant la parole, a axé sa réflexion sur les questions des minorités par rapport aux médias. Il s'interroge sur la déconnexion qui existe entre journalistes et communautés minoritaires, dont les conséquences ne seront qu'handicapantes pour l'atteinte des objectifs pour la reconnaissance et l'acceptation des minorités. M. Danfakha a insisté sur la discrimination basée sur différentes formes de discrimination, dont l'âge, le sexe et les handicaps de différents ordres menant à des conflits communautaires. En réaction à ces déclarations, la chargée de communication de l'Association des juristes sénégalaises (Ajs) a fait un plaidoyer sur les droits des groupes minoritaires à travers l'installation des Boutiques de droit à Pikine.

Présentation I : Aperçu du conflit au Sénégal/compréhension des ODD pertinents sur les minorités et les conflits



La juriste consultante de l'Association des juristes sénégalaises (AJS), Mme Diarra Traoré, a ouvert les travaux avec une présentation sur l'aperçu du conflit des minorités au Sénégal et la compréhension des ODD pertinents sur les minorités et les conflits. Elle a présenté les différents types de minorités avec une double interrogation :

- Premièrement : quelle est la compréhension que nous avons des communautés minoritaires ?
- Deuxièmement : quelle est la compréhension que nous avons des conflits liés aux minorités ?

A cela s'ajoute la définition donnée à la minorité : « *Ce sont des groupes en situation de désavantage économique, social, politique, juridique* ». En ce qui concerne les types de conflit auxquels les minorités sont souvent confrontées, il s'agit particulièrement :

- des conflits fonciers,
- des conflits économiques et sociaux

Toujours dans la caractérisation des groupes minoritaires, il a été cité les personnes vivantes avec l'albinisme (PVA), les enfants autistes, les personnes vivants avec les troubles mentaux (PVTM), les personnes handicapées qu'on nomme les personnes à mobilité réduite (muets, sourds, visuels, moteurs, les déficients intellectuels, les MTN (les maladies tropicales négligées, exemple : la lèpre).

Dans son exposé, Mme Traoré est revenue sur les causes sous-jacentes aux conflits, parmi lesquelles nous pouvons évoquer :

- Les inégalités sociales et économiques
- La discrimination et l'exclusion de certains groupes minoritaires
- Les politiques discriminatoires

Ces conflits ont occasionné des impacts négatifs dans les climats relationnels entre communautés.

Sur la compréhension des Objectif de développement durable (ODD), la juriste a montré leur importance dans la réduction et la résolution de conflits au sein des communautés minoritaires, mais aussi dans la lutte contre la pauvreté dans ces communautés minoritaires, entre autres. Toujours dans ses explications, elle a rappelé qu'avant les ODD, il y avait les OMD (Objectif du millénaire pour le développement) qui tournaient autour de 8 objectifs et étaient lancés en 2000. Contrairement aux ODD, qui avaient été posés en 2015, avec un objectif plus large, dont l'atteinte est fixée à 2030.

La spécificité demeure l'inclusion des groupes vulnérables (femmes, enfants, jeunes, personnes handicapées, etc.). Ainsi, Pour une meilleure compréhension du public, il est important, pour la juriste, d'expliquer c'est quoi un ODD et pourquoi ? En effet, l'ODD vise à éliminer la pauvreté au Sénégal. D'où la valeur juridique des ODD qui diffèrent d'un pays à un autre. Ils ont une grande importance pour l'élaboration du guide de développement. Enfin, les ODD sont au nombre de 17. Toutefois, l'on peut se poser la question sur la pertinence des ODD :

- Pour l'ODD 1, il s'agit de mettre fin à la pauvreté chez les minorités.
- L'ODD 5, par contre, insiste sur l'égalité des genres car les femmes sont souvent confrontées à des difficultés d'accès à l'emploi du fait de leur appartenance sexuelle.
- Quant à l'ODD 10, il vise la réduction de l'inégalité chez les minorités.
- L'ODD 16 défend la paix, la justice et des institutions solides avec comme finalité la promotion de la paix et de la justice.
- Enfin l'ODD 17 promeut le partenariat et la coopération entre les différents acteurs avec comme objectif le renforcement des partenariats pour atteindre les ODD.

En résumé, les ODD aident les minorités à sortir de la situation de précarité et d'exclusion sociale. Et pour réussir cela, il faut une approche holistique et inclusive. C'est pourquoi la consultante dira que « *les ODD sont extrêmement pertinents pour l'intégration et l'inclusion des minorités* ».

Dans les débats et discussions, le représentant du secrétariat exécutif de la RADDHO, M. Sadikh Niass, parlera des minorités en termes de groupes dominants. Et prenant l'exemple du Rwanda, il a cité les Tutsis qui sont pourtant minoritaires mais constituent le groupe dominant.

Pour le **représentant des communautés minoritaires ethniques** dans le Sénégal oriental, M. Alcaly Camara, le problème majeur demeure les collectivités locales qui ne sont pas en adéquation avec les préoccupations des populations. La plupart des initiatives ne sont pas encouragées par les collectivités locales, selon lui.

Pour l'**expert media Mme Courani Diarra**, il se pose la question de l'exclusion liée à telle ou telle ethnie. Faisant allusion à la République, il apparait pour elle, que la minorité ne se fait pas sentir au Sénégal. Elle a donné l'exemple du groupe des Libanais ou de la communauté française au Sénégal et se pose la question de savoir : est-ce que ces groupes ne s'autoexcluent pas du fait qu'ils vivent en reclus ? Comme solution au rejet de l'autre,



S

elle a préconisé le cousinage à plaisanterie qui joue un rôle fondamental au Sénégal dans la construction de la cohésion sociale entre les groupes et communautés.

La représentante des albinos, Mme Marième Diarra, quant à elle, a tenté d'expliquer les six types d'handicaps qui existent et favorisent l'exclusion, à savoir :

- Le handicap visuel
- Le handicap moteur
- Les sourds
- Les muets
- Les MTN (les maladies tropicales négligées. Exemple : la lèpre)
- Les déficients intellectuels

Pour elle, il faut développer la culture de l'acceptation de l'autre. Et pour cela, la culture pourrait jouer un grand rôle pour régler certains problèmes. Ceci en réponse à la question : comment lever ces barrières socio-culturelles, ethniques, linguistiques entre les groupes ou communautés ethniques ?

«*On est tous des minorités*», répondra M. Kassé en riant.

Projection d'un film décrivant un aspect souvent négligé du conflit affectant un groupe minoritaire/ vulnérable au Sénégal suivi d'une discussion générale

Un film sur les groupes minoritaires ethniques a été projeté, décrivant ainsi un aspect négligé du conflit affectant les groupes minoritaires/ vulnérables au Sénégal. Le film a porté sur le vécu des Bédiks au Sénégal.

Le représentant des groupes ethniques minoritaires à Kédougou (Bassari, Bédick, Cognagui, Dialonké), M. Bacari Camara a réagi à ce film en montrant les potentialités minières qui existent dans cette zone avec l'or, le cuivre, le fer, le marbre mais aussi le caractère exotique de cette zone à travers son parc (le parc national de Niokolo Koba), ses deux fleuves (fleuve Gambie et fleuve Sénégal) et sa frontière avec d'autres pays (Mali, Mauritanie, Guinée) sans oublier le brassage avec d'autres ethnies du Sénégal comme les wolofs, les sérères, les soninkés (les bambaras, les mandingues).

Au vu de la qualité du film, les participants ont déclaré qu'il pourrait même se poser la question de savoir si ce site ne pouvait pas constituer une source de curiosité pour les étrangers. C'est dire le charme de la diversité ethnique qui existe au Sénégal.

Toutefois, il faut signaler que ces populations sont souvent exposées à la discrimination, à l'exclusion sociale et à des inégalités d'accès aux ressources (financières, économiques, éducatives, de santé, d'emploi, de logement...), regrette M. Camara.

Discussion générale sur la compréhension des réalités des communautés minoritaires et les liens avec les conflits

En fin d'après-midi du premier jour, le psychologue/consultant, M. Aboubacar Diakité, a animé une discussion portant sur la nécessité de comprendre les réalités des communautés minoritaires et les liens avec les conflits.

D'emblée, il cite en exemple le cas du médecin refusant de prendre en charge une personne vivant avec le VIH, cas qui a suscité un débat intense chez les participants. D'autres brandissent la sanction administrative avec la loi, d'autres préconisent une préparation psychologique des professionnels de la santé, mais évoquent aussi l'appui des hommes des médias pour mieux parler des questions des minorités, surtout sexuelles. Car on assiste à de fortes mutations sociales, comportementales, environnementales, religieuses occasionnant des conséquences souvent regrettables du côté des populations des groupes minoritaires. En réalité, les populations africaines, ne sont pas suffisamment préparées à cohabiter avec les minorités sexuelles. Ce qui amène souvent des violences verbales, des agressions physiques, des persécutions voire des tueries contre ces dernières. Un des participants a donné l'exemple du musicien chanteur sénégalais, accusé de promouvoir le mouvement LGBT, en faisant un clin d'œil à l'homosexualité et qui, chaque mois de juin, se distingue par un habillement à «tendance gay». Cela a suscité un débat houleux dans la salle entre liberté de l'artiste et son rôle de modèle social.

Fin de la session du Jour 1.

Présentation 2 : Origines et conséquences des conflits et tensions communautaire

Au 2^{ème} jour, après la lecture de l'activité du 1^{er} jour avec Mme Courani Diarra, experte media, et les questions et clarifications qui ont été soulevées, place a été faite à la présentation portant sur les **origines et conséquences des conflits et tensions communautaires au Sénégal** présentées par Mme Diarra Traoré de AJS. Après une introduction pour noter le caractère instable de nos communautés, malgré l'impression de bon vivre commun, elle a évoqué plusieurs repères qui permettent de bâtir et de consolider la paix, comme :

- L'adoption de la loi anti discrimination
- l'appui au développement économique local
- une campagne de sensibilisation sur les conflits
- une initiative de dialogues intercommunautaires

A la suite de cette présentation, **deux groupes se sont formés** pour travailler sur deux cas de conflits récurrents au Sénégal :

- la transhumance et le conflit pasteur agriculteur (cas 1), et
- le conflit casamançais (cas 2).

Les consignes étaient :

- **l'analyse des causes (Cas1)** : la recherche de pâturage, la pratique de l'élevage extensif, les changements climatiques et les changements écologiques (réchauffement climatique, dégradation des sols...)
- **les parties prenantes** : à savoir les agriculteurs, les éleveurs, les minorités ethniques, les ministères sectoriels, les Ong, les collectivités locales, les autorités administratives...
- **les conséquences** : l'exclusion sociale, la stigmatisation, le surgissement de tension avec des conflits sources de violences physiques, la dislocation de la cellule familiale, la discrimination liée à l'accès à l'eau, la santé, l'emploi, le service social...
- **Les pistes de solution** : une meilleure gestion du foncier, un bon aménagement du territoire, une modernisation de l'élevage, la création de comités locaux pour la résolution de conflits entre communautés, la mise en place de mécanisme de financement de l'élevage, des audiences foraines pour venir à bout de l'apatride

Pour le Cas 2 (avec la Casamance), il s'agit de :

- **Analyse des causes** : Différents types de conflits qui se sont accumulés dans la région (conflits sociaux, économiques, politiques, fonciers...)
- **Causes** : la stigmatisation, causes économiques (isolement géographique, conflit entre éleveurs et agriculteurs), les causes politiques (découpage administratif, influence extérieure).
- **Conséquences de ces conflits** : sentiment de haine, révolte, mal redistribution des ressources, inéquité territoriale, inaccessibilité aux structures publiques, méfiance de la population envers l'Etat, conflits internes.
- **Solution** : plaidoyer, sensibilisation auprès des autorités décisionnelles sur les enjeux de ces questions foncières entre éleveurs et agriculteurs, application effective des politiques de décentralisation.

Présentation 3 : Travailler avec les media : partager des histoires et développer des points de vue

La 3^{ème} présentation, faite par Courani Diarra, experte media, a porté sur **comment partager des histoires avec les médias**. Une présentation riche en enseignement, qui a suscité pas mal d'interventions sur l'importance et le rôle que les médias jouent dans la protection, la défense et la promotion des communautés minoritaires au Sénégal. L'expert médias dira en conclusion : « *On ne va pas réussir cette mission pour la défense des minorités sans l'apport des médias et leur implication effective* ». La question est plutôt de savoir comment filtrer les faux médias et la bonne utilisation des réseaux sociaux.

La séance a pris fin avec l'exercice de 2 cas pratiques : un groupe a travaillé sur papier de position (votre opinion sur la sortie du ministre de l'entrepreneuriat féminin dénonçant la stigmatisation dont est victime son groupe ethnique les Mandjack), et le second a travaillé sur un communiqué de presse (pour mettre en valeur une troupe traditionnelle des Konyagui à l'occasion de la fête de la musique au centre culturel Blaise Senghor.)

JOUR 2

Le second jour de l'atelier a porté, en partie, sur l'approfondissement des capacités des militants et activistes des minorités à contribuer à la prévention et à la résolution des conflits. Ce rapport met l'accent sur les activités menées pour renforcer les capacités en communication des activistes. Elle a été menée par l'experte media Courani Diarra (présentation résumée par elle). Ceci est en effet une donnée essentielle dans leur mobilisation pour partager leurs connaissances et leurs pratiques avec leur communauté. Les différents points de cette présentation ont porté sur les points suivants :

Objectif des présentations : les présentations faites visaient les objectifs suivants :

- Définir l'information et la communication,
- Expliquer aux activistes le fonctionnement des médias,
- Sensibiliser les activistes à l'utilisation des médias pour renforcer leur engagement citoyen (communication interne, communication externe),
- Familiariser les activistes aux techniques et outils de communication et les sensibiliser à leur utilisation dans le plaidoyer
- Montrer aux activistes comment tirer profit des relations avec les médias

Les sous-objectifs : A partir de là il fallait :

- 1) Aider les activistes à la compréhension du fonctionnement des médias
- 2) Amener les activistes à concevoir des stratégies de communication
- 3) Doter les activistes de capacités à concevoir des outils de communication

Les outils pédagogiques utilisés pour ces présentations se présentaient ainsi :

- Diapositives
- Ateliers
- Etudes de cas
- Exercices pratiques

Pour mener ces présentations on a profité de certains points positifs comme :

- ✓ Une salle adaptée
- ✓ Une bonne connexion wi-fi
- ✓ Une bonne organisation logistique
- ✓ Un rassemblement des participants dans un même li

Les difficultés qui nous ont handicapé se présentaient ainsi :

- ✓ Temps de retraite court
- ✓ Rétroprojecteur parfois mal adapté

Présentation 4: Activisme et fatigue de la compassion

Selon M. Diakité, qui a introduit la 4^e présentation sur l'activisme de fatigue, a d'abord tenu à partager le fait que l'activisme a toujours existé dans les sociétés humaines mais qu'il n'était pas tellement visible comme aujourd'hui. D'où les attaques, les emprisonnements qu'on voit un peu partout exercés à l'encontre des activistes par les régimes politiques en place afin que ces derniers se taisent. Notamment à tran-vers les réseaux sociaux.

Selon lui, l'activisme consiste à rendre le monde meilleur. «*C'est un moyen de montrer son désaccord face aux actions de nos dirigeants et de nos institutions. C'est aussi une question d'autonomisation, d'influence et d'impact. C'est le fait de sensibiliser les personnes sur un sujet particulier et pousser à l'action les personnes indécises*». Pour les activistes, c'est aussi une manière de voir le monde avec tous ses défauts et savoir que l'on peut encore agir pour l'améliorer.

En Afrique subsaharienne, soutient M. Diakité, l'activisme politique est une arme contre les puissances occidentales, faisant ainsi l'éveil de conscience de la jeunesse africaine par des discours nationalistes et



S

souverainistes à l'endroit de ces jeunes. D'où les révolutions constatées au Mali, au Burkina, en Centrafrique mais également dans les récentes manifestations des jeunes au Sénégal, qui ont occasionné plus de 20 morts.

Pour ce qui est de la fatigue de la compassion de fatigue, on la retrouve chez les soignants, les accompagnateurs de personnes victimes de trauma, bref chez les professionnels de la santé. *«On peut aussi l'appeler l'usure de compassion, note M. Diakité. Il s'agit de côtoyer la souffrance, la détresse au quotidien. A force de vouloir s'adapter à une situation, de vouloir aider la personne en souffrance, on pourrait même mourir de fatigue compassionnelle ou d'épuisement»*. Exemple a été cité, comme l'accompagnement aux personnes vivant avec le Vih.

Les discussions ont tourné sur le fait de savoir comment on peut prévenir l'usure de la compassion. C'est d'abord d'avoir une bonne hygiène de vie, de savoir gérer ses émotions après un évènement stressant et traumatique, avoir un bon sommeil, éviter d'être trop seul. Mais la question a été posée de savoir comment y survivre ? Selon M. Diakité, c'est en sachant reconnaître ses limites, ses forces. Bref, il faut bien se connaître pour pouvoir reconnaître les problèmes de l'autre.

Pour conclure, il soutient : *«Toutefois, l'action des activistes ne va pas sans fatigue de compassion. Ce qui pourrait favoriser des troubles psychiques chez la ou les personnes concernées»*.

La session a duré 2 heures de temps. Le consultant soutient avoir préféré faire la présentation en un bloc, plutôt que de scinder le groupe en deux, à partir du moment on ne faisait que 9 participants. Le lendemain, après une longue session de 3 heures, les participants ont pu se reposer le lendemain.

Appréciation des participants

Ces appréciations ont été tirées par Mme Courani Diarra, qui a supervisé tout le déroulement de l'atelier. *«Les participants, de mon point de vue, a-t-elle annoncé, ont montré un réel intérêt à l'usage des médias, à leur collaboration et aux questions liées au traitement de l'information. Ils ont apprécié de pouvoir s'exercer aux outils de communication indispensables aux activistes qu'ils sont»*.

Les différentes présentations faites ont porté pour l'essentiel sur l'importance de la communication dans l'activisme. Elles ont porté également sur :

- Les différents genres journalistiques
- L'usage des réseaux sociaux.
- Le fact-checking : éviter les fake news et les «deep fake».
- Les relations avec la presse

Recommandations :

Il faut prévoir un jour supplémentaire ou deux lors de prochaines sessions afin d'épuiser tous les sujets de discussion en plénières et nés de l'intérêt porté aux points abordés lors des travaux. Les discussions se sont en effet poursuivies hors de la salle. En définitive il faut :

- Faire le suivi de la formation avec les participants dans leurs activités
- Inciter Fahamu à porter le plaidoyer pour l'institutionnalisation de mécanismes traditionnels de résolution des conflits au sein des communautés (le cousinage à plaisanterie et les groupes d'âge)
- Inciter les activistes pour la synergie des mécanismes

La retraite a pris fin le mercredi 21 juin 2023 à 17 heures. Avant de se séparer, les participants ont mis en place un groupe whatsapp pour continuer et approfondir les échanges : Groupe fahamu-lac rose



LISTE FINALE DES PARTICIPANTS

N°	ORGANISATION	NOM	DOMAINE D'ACTION	TITRE
1	Académie Banlieue Culture (ABC)	Amath Sarr	ABC est un espace de dialogue, d'échange, de partage et de concertation des jeunes autour des questions culturelles	Président
2	Raddho	Sadikh Niass	<ul style="list-style-type: none">• Veiller au respect de la dignité humaine* promouvoir l'exercice de la citoyenneté• Veiller à l'Etat de Droit et - la Démocratie* contribuer au rapprochement des peuples	Secrétaire gén
3	Association nationale des <i>Albinos</i> (Anas)	Marième Dieng	L'Anas plaide pour une gratuité de la crème solaire. Elle lutte aussi contre la violence et la discrimination des albinos	Président
4	Comité de représentants des réfugiés au Sénégal	F- Saint Just Saint Clair Kottaud	Comité de représentants des réfugiés au Sénégal	Président
5	Organisation des jeunesses panafricanistes	Dior Diom	Réalisation de l'unité des peuples et des Etats africains	Chargé de proj
6	Association des minorités ethniques	Alczly Camara	Soutenir l'émergence d'une conscience agissante des communautés autochtones du pays Basari dans la dynamique de la préservation et de la valorisation de la diversité culturelle et artistique.	Président
7	Association des juristes sénégalaises	Faguèye Sarr	Contribuer à la protection des droits de la personne humaine et plus particulièrement ceux des femmes et des enfants,	Secrétaire gén



S

8	Association AWA	Déya Diallo	Réinsertion sociale des travailleuses du sexe. Awa mène un plaidoyer pour rendre l'environnement prostitutionnel favorable.	Secrétaire exécutive
9	Enfance et paix	Souadou Bâ	<i>Enfance et Paix</i> intervient dans le domaine de l'éducation non formelle et formelle dans les zones déstructurées par le conflit	Chargée de programme